

La « voix » entendue comme composante sonore de la parole (terme qui, en français médiéval, ne distingue pas l'oral de l'écrit) fait partie des motifs partagés par les discours écrits des XI^e et XII^e siècles, mais aussi par les discours figurés aux murs des églises. Or elle y est mobilisée dans les représentations et la mise en œuvre de la distinction *clerc/laïc* redéfinie par les discours ecclésiastiques de la période : « Je n'ai aucun pouvoir, car je suis un laïc et je ne suis pas expert en paroles [*Ego obsistendi nullam potestatem habeo, quod laicus sum et imperitus sermone*] » dit la *Vita* de Geoffroy du Chalard, vers 1125. De même, l'affairement qui marque la reconstruction de la *memoria* (des terres, des pouvoirs...) dans les centres monastiques ou canoniaux conduit à mettre en scène une « voix laïque écrite » : au premier chef celle du grand laïc donateur et prêtreur de serments dont le *ego dono* est soigneusement démultiplié dans l'écriture des cartulaires. Face aux discours ecclésiastiques, apparaît à la même période un autre discours : celui des premiers textes écrits de langue non latine. On y trouve aussi, largement exploité, le motif de la voix, pareillement entrelacé à des taxinomies sociales : clercs et chevaliers, princes et vassaux. Le motif de la « voix », forme et sens, offre donc un socle de confrontation entre les discours et les pratiques d'écriture. Il s'agira de mesurer à travers divers corpus latins et romans comment et dans quelle mesure la mise en scène écrite de la voix participe aux configurations de la distinction *clerc/laïc* : quelles voix écrites pour le *laicus* et le *clerus*? Peut-on dégager des formalisations laïques de représentations de la voix face à des formalisations de type plutôt ecclésiastique ? Peut-on amorcer, à partir des représentations de la voix, une réflexion sur l'identité et le « site de production » de certains des énoncés romans ? Leur anonymat absolu et l'opacité de leurs origines manuscrites nous contraignent en effet à regarder de près le discours qui est y tenu sur le monde, et donc sur la voix, si nous voulons connaître leur projet et leur place dans l'ensemble des discours en présence.

Mises en voix, en ordres : une voix laïque au XII^e siècle ?

Contact :
eleonore.andrieu@univ-tlse2.fr



JOURNÉES D'ÉTUDES

organisées par **Éléonore Andrieu**
 (Équipe PLH-ELH)



Mises en voix, en ordres : une voix laïque au XII^e siècle ?

6
 après-midi
7
 février 2020

UNIVERSITÉ
 TOULOUSE - JEAN JAURÈS
 Maison de la Recherche,
 salle E411

Jeudi
6
février
2020

- 14h Accueil
- 14h10 Guillaume/ Guilhem d'Orange et de Gellone : voix, écritures, textes, documents (**Éléonore Andrieu**, Université Toulouse - Jean Jaurès/ **Pierre Chastang**, Université de Versailles-Saint-Quentin)
- 15h15 La voix des vassaux au XII^e siècle (**Hélène Débax**, Université Toulouse - Jean Jaurès)
- 16h Pause
- 16h15 La voix dans les écrits de femmes, Angleterre, XII^e siècle (**Laurence Moulinier**, Université Lumière-Lyon II)
- 17h05 Entre les dieux, l'empereur et les hommes. Les paroles d'engagement des grands laïcs dans la *Vengeance Nostre Seigneur* (fin XII^e-début XIII^e siècle) (**Sophie Albert**, Université Paris-Sorbonne)
- 17h55 Discussions (1)
- 18h30 Fin de la journée

Vendredi
7
février
2020

- 9h30 Fausse loi, vraie foi. Les mutations de la religiosité médiévale dans la *Chanson de Roland* (**Christophe Grellard**, École Pratique des Hautes Études-PSL)
- 10h20 Par le cuer bieu et autres jurons : comment entendre le blasphème dans le *Roman de Renart*? (**Valentine Eugène**, Université Paris-Sorbonne)
- 11h05 Pause
- 11h20 L'agentivité discursive des conseillers du seigneur dans quelques romans d'antiquité (**Corinne Denoyelle**, Université Grenoble-Alpes)
- 12h05 Déjeuner
- 14h Discussions (2) et conclusions collectives : confrontation des discours autour du motif de la voix
- 16h Fin de la journée



Mises en voix,
en ordres :
une voix laïque au XII^e siècle ?